



**PROCES-VERBAL  
DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DE L'ERES  
DU 27 SEPTEMBRE 2022 À CHÂTILLON  
DE 18H30 À 19h00**

Tél. 026 664 80 50  
Case postale 623  
1470 Estavayer-le-Lac  
[environnement@estavayer.ch](mailto:environnement@estavayer.ch)

- 
- Délégués :** M. Gérard Brodard, Commune de Lully  
M. Joseph Borcard, Commune d'Estavayer  
M. Stéphane Delley, Commune de Cheyres-Châbles  
M. Alexandre Dufour, remplaçant de M. Daniel Martin, Commune de Châtillon  
M. Thierry Vallat, Commune de Lully
- Comité** M. Serge Carrard, Commune de Châtillon  
M. Eric Rey, Commune d'Estavayer  
Mme Carole Raetzo, Commune d'Estavayer  
M. Pierre Andrieu, Chef de service, Service des eaux et du domaine public, Commune d'Estavayer  
M. Yves Bourdilloud, chef d'exploitation de la STEP
- Président :** M. Gérard Brodard, Commune de Lully  
**Secrétaire** Mme Elisabeth Nell, secrétaire, Service des eaux et du domaine public, Commune d'Estavayer
- Excusés :** M. Yves Blanc, délégué de la Commune d'Estavayer  
M. Jérémy Bonfils, membre du comité, Commune de Lully  
M. Christian Cornioley, membre du comité, Commune de Cheyres-Châbles  
MM. Didier Bonny et Philippe Fahrner, représentants d'ELSA  
M. Hugues Poulat, Chef du secteur, Evacuation et épuration des eaux, Service cantonal de l'environnement

---

<b>ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES DE L'ERES DU 27 SPTEMBRE 2022</b>
--

- |   |   |
|---|---|
| 1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES DU 18 MAI 2022.....                             | 2 |
| 2. ELECTION DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE D'ESTAVAYER AU SEIN DU COMITÉ DE L'ERES..                         | 2 |
| 3. ELECTION DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE L'ERES.....   | 2 |
| 4. CHANGEMENT DE REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE D'ESTAVAYER AU SEIN DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DE L'ERES ..... | 3 |
| 5. ELECTION DU VICE-PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DE L'ERES .....                                   | 3 |
| 6. BUDGETS 2023.....  | 3 |
| 7. INFORMATIONS SUR LES DOSSIERS EN COURS .....   | 4 |
-

M. Gérard Brodard ouvre la séance à 18h30. Il souhaite la bienvenue aux personnes présentes et il remercie la Commune de Châtillon de nous accueillir.

Il communique les personnes excusées.

**Les délégués ne formulant pas de remarque sur l'ordre du jour, il est accepté à l'unanimité.**

M. Alexandre Dufour est nommé scrutateur

### **1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES DU 18 MAI 2022**

---

M. Brodard demande si des remarques sont à formuler sur le procès-verbal.

Il n'y a pas de remarque mais M. Brodard demande si M. Pierre Andrieu a regardé pour le plan sectoriel des eaux.

M. Andrieu répond que ce sera à l'ordre du jour dès 2024.

M. Brodard a aussi regardé lors de l'Assemblée du GRAC qui avait lieu le même soir, le 18 mai 2022 que celle de l'ERES, si c'est possible de coordonner ces 2 assemblées. Il faut que les secrétaires respectives coordonnent les dates et les soumettent au CODIR.

**Le procès-verbal de l'assemblée des délégués du 18 mai 2022 est approuvé à l'unanimité.**

### **2. ELECTION DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE D'ESTAVAYER AU SEIN DU COMITÉ DE L'ERES**

---

M. Brodard explique qu'il y a eu des rocadés de dicastères au sein de la Commune d'Estavayer entre M. Joseph Borcard et Mme Carole Raetzo. Mme Carole Raetzo reprenant le dicastère des eaux usées, la Commune d'Estavayer propose sa candidature au Comité de direction de l'ERES en remplacement de M. Joseph Borcard démissionnaire.

**Les délégués prennent note de la démission de M. Joseph Borcard et ils approuvent la nomination de Mme Carole Raetzo au sein du Comité de l'ERES à l'unanimité.**

### **3. ELECTION DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE L'ERES**

---

M. Brodard explique qu'en principe c'est un représentant de la Commune d'Estavayer qui est nommé Président du Comité de direction de l'ERES. Il n'a pas reçu d'autre candidature de la part des communes-membres de l'ERES.

Il propose que Mme Carole Raetzo soit nommée Présidente du Comité de direction de l'ERES.

**La nomination de Mme Carole Raetzo est adoptée par acclamations.**

#### **4. CHANGEMENT DE REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE D'ESTAVAYER AU SEIN DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DE L'ERES**

---

M. Brodard indique que M. Joseph Borcard remplace M. Yves Blanc en qualité de délégué de la Commune d'Estavayer. Il souhaite la bienvenue à M. Joseph Borcard au sein de l'Assemblée des délégués.

Par contre, selon M. Borcard, M. Yves Blanc restera membre de la Commission financière.

#### **5. ELECTION DU VICE-PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DE L'ERES**

---

M. Brodard relate aux présents que M. Yves Blanc était le Vice-Président de l'Assemblée des délégués de l'ERES. Comme il n'est plus délégué, il faut nommer un successeur. Il propose la candidature de M. Joseph Borcard.

**A l'unanimité, M. Joseph Borcard est nommé Vice-Président de l'Assemblée des délégués de l'ERES.**

#### **6. BUDGETS 2023**

---

M. Brodard rappelle que ces budgets ont été travaillés et élaborés au sein du Comité de direction avec les responsables techniques et qu'en principe les membres du Comité les ont présentés à leur Conseil Communal respectif. Il n'y a pas eu de retour négatif en la matière.

Il passe en revue les différents postes.

##### Traitement primaire :

M. Brodard souligne l'augmentation du poste machines, appareils, véhicules, outils par rapport au budget 2022 qui passe de CHF 17'400.00 à CHF 50'400.00. Il y a aussi le montant pour le poste Electricité qui double et passe à CHF 128'680.00. Les montants dans les postes relatifs à l'entretien augmentent aussi.

Le total des charges se montent à CHF 552'597.00 et celui des produits à CH 128'332.00 avec un solde à se répartir entre les Communes de CHF 424'265.00.

M. Alexandre Dufour demande pourquoi il y a une augmentation du poste machines, 7201.3111.00.

M. Andrieu donne les explications relatives à la mise en place d'appareils de mesures de débit sur le réseau de l'ERES. L'obtention de ces données peut servir l'ERES, entre autres, pour la mise à jour de la clé de répartition. L'achat de quelques appareils de mesures figure également dans le budget 2023.

##### Traitement secondaire :

M. Brodard indique que le total des charges se monte à CHF 637'117.00 et celui des produits à CHF 148'332.00. Le solde à se répartir entre les Commune est de CHF 488'785.00. Il remarque que le poste électricité présente également une hausse significative.

#### Traitement des boues :

Le total des charges est de CHF 1'123'341.00 et celui des produits de CHF 224'836.00. Le solde à se répartir entre les Communes est de CHF 898'505.00.

M. Brodard relève que globalement c'est le poste électricité qui a le plus fortement augmenté, ce qui a également été relevé par la Commission financière.

M. Andrieu explique que les montants mis au budget pour l'électricité sont calculés sur une estimation basée sur la consommation actuelle et sur des prix connus.

#### Total des charges

Le total des charges est de CHF 2'667'555.00 et celui des produits de CHF 856'000.00. Le solde à se répartir entre les Communes selon les clés de répartitions est de CHF 1'811'555.00.

#### Micropolluants :

M. Brodard indique qu'il y a CHF 109'440.00 au budget à se répartir entre les Communes.

Il n'y a pas de nouvel investissement prévu pour 2023. Par contre, il reste un investissement ouvert dans l'état des investissements.

M. Thierry Vallat lit le rapport de la Commission financière qui recommande à l'Assemblée des délégués d'approuver les budgets 2023.

Une coquille sur les totaux ayant été constatée dans le rapport, il sera corrigé et retransmis aux communes-membres.

#### **Le budget est accepté à l'unanimité.**

M. Brodard remercie le Comité pour le travail effectué.

## **7. INFORMATIONS SUR LES DOSSIERS EN COURS**

---

M. Andrieu indique que dans les grands dossiers en cours, il y a les statuts de l'ERES à mettre à jour et la convention tripartite avec ELSA, l'ERES et la Commune d'Estavayer. Ils seront thématiques lors des prochains comités. S'agissant du projet de rénovation de la STEP, ce dossier sera traité par la suite. Pour le prochain comité, il est prévu de valider le calendrier de la mise à jour des statuts et de la convention tripartite.

En ce qui concerne la planification financière, M. Andrieu dit que l'on connaît les investissements à venir mais c'est le calendrier qui peut subir des adaptations.

M. Andrieu parle de la reprise des boues de la STEP de Lucens. L'ERES reprend déjà les boues de Bussy et cela ne pose pas de problème. C'est une opération blanche qui ne nous rapportera pas grand-chose.

M. Brodard prend congé de M. Yves Blanc qui a été remplacé au sein de l'Assemblée des délégués par M. Borcard. Il le remercie pour le travail accompli et un petit cadeau lui sera remis.

M. Brodard remercie M. Joseph Borcard a quitté ses fonctions de Président du Comité de direction de l'ERES. Il souligne les qualités de M. Borcard qui est à l'écoute des gens, rassembleur, ne fait pas traîner en longueur les séances et qui privilégie la simplicité.

Un cadeau est remis à M. Borcard qui est félicité pour le travail accompli.

M. Borcard remercie pour le cadeau et aussi le Comité, l'Assemblée, M. Andrieu et M. Bourdilloud et son équipe pour l'excellent travail qu'ils effectuent.

M. Brodard annonce qu'à l'assemblée des comptes 2022, soit au 1<sup>er</sup> semestre 2023, il va remettre son poste de Président de l'Assemblée des délégués. Il est demandé aux communes de proposer des candidats pour lui succéder d'ici fin février 2023.

La parole finale est transmise à M. Carrard, syndic, qui nous souhaite la bienvenue à Châtillon et nous invite à partager une petite agape.

L'assemblée des délégués est close à 18h55

La Secrétaire : Elisabeth Nell

Numéro du suspens	Désignation	Responsable	Délai
1	Correction rapport COFIN et envoi aux communes-membres	Secrétaire	De suite
2	Candidat président Assemblée délégués	Communes	Fin février 2023
3	Statuts ERES et convention Tripartite	CODIR	1 <sup>er</sup> trimestre 2023
4	Plan sectoriel des eaux.	CODIR	Dès 2024

Annexes :

- Budgets 2023
- Rapport de la Commission financière